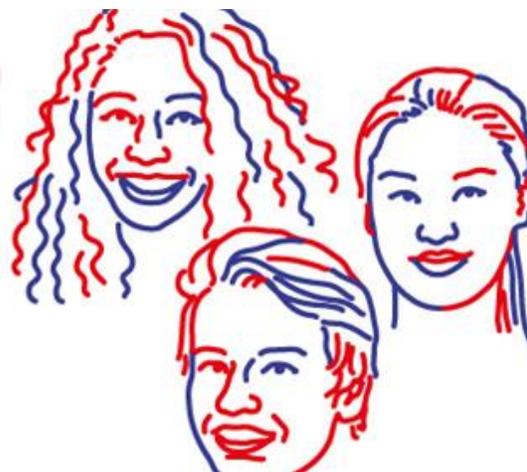


**Lettre d'information n° 2
des IA-IPR d'histoire-géographie
de l'académie de Nantes
Mars 2019**

**#TOUS UNIS
CONTRE
LA HAINE**

**SEMAINE D'ÉDUCATION ET D' ACTIONS
CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME
DU 18 AU 24 MARS**



<https://www.dilcrah.fr/semaine21mars/>

Table des matières

1- Concours de recrutement.....	2
2- Les nouveaux programmes d'enseignement des classes de lycée, la réforme du lycée et la réforme du baccalauréat.....	2
3- Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) à l'école élémentaire et au collège.....	3
4- Ressources pour le collège et le lycée sur le serveur pédagogique.....	3
5- La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme.....	5
6- Le concours national de la Résistance et de la déportation, session 2019.....	5
7- Les autres concours scolaires.....	6
8- Le Trinôme académique, l'éducation à la défense et à la citoyenneté.....	6
9- L'éducation au développement durable.....	8
10- L'Education Aux Médias et à l'Information EMI.....	9
11- Participation aux examens.....	10
12- Rendez-vous de carrière PPCR.....	10

24/02/2019

1- Concours de recrutement.

De nombreux concours de recrutement seront ouverts pour la session 2020. A cet effet, les services de la Délégation académique à la formation continue des personnels enseignants proposeront au cours du printemps des formations pour les préparations à ces différents concours. Nous vous invitons à être attentif aux messages qui vous seront adressés. De plus, des réunions d'information et de conseils, pour chaque concours, auront lieu au cours du mois de juin. Nous vous conseillons vivement de vous rendre disponible (mercredi toute la journée ou mercredi après-midi, selon les concours).

L'académie de Nantes reconduit pour 2019-2020 les formations suivantes :

- Préparation au concours interne du CAPES session 2020.
- Préparation au concours interne de l'agrégation d'histoire-géographie, session 2020.
- Formation « Prépa cadres » pour préparer aux concours de recrutement des personnels d'encadrement (personnel de direction, inspecteur 1^{er} degré, inspecteur 2nd degré, IA-IPR), session 2020.

Que vous soyez professeur contractuel ou professeur titulaire, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur ou l'inspectrice qui s'occupe de la zone géographique dans laquelle se situe votre établissement si vous souhaitez poser des questions sur votre évolution de carrière au sein de l'Education nationale pour devenir professeur titulaire -- pour les professeurs contractuels -- ou pour devenir personnel d'encadrement : inspecteur des premier et second degré, personnel de direction que vous soyez dans le corps des certifiés ou des agrégés de l'enseignement public.

Également, pour les professeurs certifiés titulaires exclusivement, si vous êtes motivés par la préparation au concours interne de l'agrégation d'histoire-géographie, vous êtes les bienvenus pour assister aux oraux d'entraînements les 13, 20, 27 mars et 3 avril 2019. Les oraux se dérouleront à côté de la BU sur le site Belle-Beille, Angers. La salle est la suivante : Julien Gracq, la Maison de la recherche Germaine Tillon (RDC, site de Belle-Beille, à 100 m de la BU) qui est réservée pour les oraux aux dates prévues sur le créneau 14h-19h.

2- Les nouveaux programmes d'enseignement des classes de lycée, la réforme du lycée et la réforme du baccalauréat.

Un ensemble de textes réglementaires portant sur les aspects organisationnels du baccalauréat ont été publiés au BOEN n° 29 du 19 juillet 2018 (pages 14 à 50) : http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=37963

Pour aider les élèves de Troisième et de Seconde, et leurs responsables légaux, le ministère a mis à disposition un outil interactif pour accompagner les élèves de Seconde dans le choix de leurs enseignements de spécialité en voie générale : www.Horizons2021.fr

Les nouveaux programmes des voies générale et technologique sont publiés au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019. Ils entrent en vigueur à la rentrée 2019 pour les classes de Seconde et de Première. Les programmes de la classe de Terminale -- non encore publiés -- entreront en vigueur à la rentrée 2020.

http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38502

A partir du mois d'avril, le corps d'inspection d'histoire-géographie organisera des réunions d'information à destination des professeurs de lycée. Chaque établissement sera représenté par deux professeurs ou professeures, en accord avec la direction de l'établissement. Ces réunions auront lieu en mai et en juin 2019. Le Plan Académique de Formation permettra de poursuivre les formations sur la mise en œuvre de la réforme dès la prochaine rentrée.

3- Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) à l'école élémentaire et au collège.

C'est l'arrêté du 17 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 12 juin 2015 qui fixe le programme d'EMC de l'école élémentaire et du collège. L'article 2 de l'arrêté précise que « Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018 ». Le programme d'EMC est paru au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 30 du 26 juillet 2018 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132982

Le préambule précise les finalités ainsi que les modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique. Pour chacune des trois finalités définies pour l'EMC (Respecter autrui ; Acquérir et partager les valeurs de la République ; Construire une culture civique) et abordées dans les trois cycles, sont précisés respectivement les attendus de fin de cycle, les connaissances et compétences associées ainsi que les objets d'enseignement.

Lien vers le portail national d'histoire géographie : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/une-lecture-ajustements-des-programmes-demc-cycles-2-3-et-4.html>

4- Ressources pour le collège et le lycée sur le serveur pédagogique

Les webmestres ont mis récemment en ligne des compte-rendus des manifestations de l'automne 2018 : les Rendez-vous de l'Histoire de Blois ainsi que le Festival International de géographie de Saint-Dié. Également, vous trouverez de nouvelles ressources afin de répondre à vos besoins. Celles-ci sont issues des productions du groupe des formateurs académiques.

Dans le cadre de sa convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, le CNES a développé le **site Géolmage**. Ce projet a reçu le soutien du Groupe Histoire et

Géographie de l'Inspection Générale dans le cadre de sa stratégie numérique. Il propose aux enseignants, aux candidats des concours de l'enseignement ou aux étudiants des ressources utilisables en géographie réalisées à partir d'images satellites. Ces images en haute définition sont systématiquement accompagnées d'un commentaire scientifique. Elles permettent d'aborder les programmes de l'enseignement secondaire et de varier les supports. Chacune de ces images est librement téléchargeable. Elle peut être associée à des pistes d'utilisation pédagogique.

Site : <https://geoimage.cnes.fr/fr>

Cette année scolaire, plusieurs enseignants et enseignantes de l'académie de Nantes participent à ce projet et rédigent les notules explicatives pour plusieurs sites de la région Pays-de-la-Loire. Le tout sera publié prochainement.

Productions à venir :

Thème/notion dans les programmes	Niveau de classe	Remarque
EMC collège	Cycle 4	Analyse explicative des programmes et des modalités de mises en œuvre. Proposition de programmations et de ressources à destination des professeurs
Histoire – Cinquième – Le monde au temps de Charles Quint et de Soliman le Magnifique	Cinquième	Proposition de séance, plan de séquence
Histoire –Résistance et régime de Vichy	Troisième	Proposition de mise en œuvre intégrant des ressources locales.
Géographie : La notion de transition	Seconde, nouveau programme	Focale sur la transition économique. Un document à destination des professeurs. Une proposition d'étude de cas. Une proposition d'évaluation.
Géographie : les espaces ruraux	Sixième, Troisième et Première générale	Proposition de séance, plan de séquence
Histoire – Histoire politique Nationalités, nationalismes, Installation de la République programme de	Quatrième et programme de première (Thème 2 du projet de programme des classes de première voie générale : « la France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) »)	Proposition de séance, plan de séquence

Les compte-rendus des conférences entendues lors des deux journées sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah au lycée Henri Bergson des 14 et 15 janvier derniers seront mis en ligne à la fin du deuxième trimestre ou au début du troisième trimestre. Nous reviendrons vers vous à ce propos dans la prochaine lettre d'information.

Pour mémoire, les conférences de cette année ont abordé les thèmes suivants :

- *Comment faire face la diffusion des thèses conspirationnistes et négationnistes ?*
- *Comment enseigner l'histoire des génocides du XXème siècle ?*

5- La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

La hausse de 74 % des actes antisémites en 2018, par rapport à l'année précédente, était au cœur du discours du président de la République, le 20 février dernier, prononcé lors du dîner du Crif. Le Président de la République s'en est ému : « *Les juifs, moins de 1 % de la population, sont la cible de la moitié de tous les actes racistes.* » L'Ecole a à jouer à plein « *son rôle de rempart républicain* ».

Notre discipline ainsi que l'Enseignement Moral et Civique, l'Education aux Médias et à l'Information, sont en première ligne pour incarner des projets à propos de la tolérance, de l'enrichissement mutuel, l'éducation à la lutte contre les préjugés et les stéréotypes, la prévention contre les dérives du conspirationnisme et des théories du complot, la reconnaissance de la richesse de la diversité humaine et culturelle, l'encouragement à l'esprit critique et la résistance face à l'injustice, l'action dans la durée pour faire évoluer les mentalités et instaurer une société plus fraternelle. Vous avez notre confiance et notre soutien dans chacune des actions éducatives que vous entreprenez. Egalement, tout acte et tout propos raciste et antisémite que vous constatez doit être dit, nommé. Le Président de la République a rappelé que les professeurs confrontés à des élèves qui ne veulent pas entendre parler de la Shoah, ils « *trouveront toujours la République à leur côté* ».

Vous trouverez des informations et des exemples d'actions sur le site dédié du Ministère de l'Education Nationale http://www.education.gouv.fr/cid66966/la-semaine-d-education-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html#L'education_pour%20agir%20contre%20le%20racisme%20et%20l'antisemitisme

<https://www.gouvernement.fr/tous-unis-contre-la-haine>

6- Le concours national de la Résistance et de la déportation, session 2019.

Pour mémoire, le thème de cette année est : "Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire."

Vous trouverez les informations concernant le concours en général et le thème 2018-2019 sur Eduscol, à la page dédiée au CNRD (<http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>), notamment des informations importantes concernant les modalités de productions et d'envoi des productions collectives (catégories 2 et 4 du concours), modalités qui vous ont été par ailleurs envoyés sur votre messagerie professionnelle le 20 février dernier.

Vous trouverez page suivante le calendrier national et académique pour cette présente session :

modalités	date	remarque
Vendredi 22 mars, matin	Devoir individuel (catégories 1 et 3 du concours)	Les élèves rédigent sur des copies anonymées, sans document autre que le sujet et les feuilles de brouillon qui sont distribués.
Entre le 22 mars et le 29 mars	Arrivée des productions collectives et devoirs individuels dans les DSDEN	
Entre le 1 ^{er} avril et le 3 mai	Réunion des jurys académiques délégués	Palmarès départemental et remontée des lauréats pour la réunion du jury académique (pour chaque catégorie du concours, au plus : deux productions pour la Loire Atlantique et le Maine et Loire, une production pour la Mayenne, la Sarthe et la Vendée.
10 mai après midi	Réunion du jury académique	
Entre le 13 mai et le 17 mai	Publication du palmarès académique.	
Entre le 20 mai et le 20 juin	Remise des prix par les jurys académiques délégués	
Avant fin mai	Envoi des productions des lauréats académique au jury national	Envoi par le Rectorat.
Octobre 2019	Publication du palmarès national session 2019 Lancement du CNRD session 2020.	

7- Les autres concours scolaires

Les concours scolaires sont nombreux et vous êtes souvent sollicités. Votre engagement est important, il est un choix pédagogique qui impacte vos progressions. Accompagner des élèves à la participation à un concours scolaire constitue une ouverture intellectuelle et culturelle et, souvent, une plus-value pour chaque élève et sa famille, sa classe, son établissement. Ainsi, n'hésitez à nous informer de vos démarches et de vos projets, dans l'intérêt de tous. D'une part, identifier vos actions nous permet de vous accompagner au plus près de vos éventuels besoins et d'apporter un regard d'expert didactique. D'autre part, faire connaître votre travail offre la possibilité d'un transfert d'expériences : points de vigilance, points d'ancrage, critères de réussite et d'évaluation sont à communiquer. Vous pouvez vous référer au site dédié <http://eduscol.education.fr/pid23592/evenements-et-concours.html>

8- Le Trinôme académique, l'éducation à la défense et à la citoyenneté

Les programmes d'enseignement moral et civique de la classe de Troisième, ainsi que les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique du lycée général et technologique et du lycée professionnel abordent l'éducation à la citoyenneté, à la défense, à la sécurité. Une formation sera proposée sur le PAF 2019-2020 en lien direct avec ces nouveaux programmes.

Par ailleurs, il existe dans l'académie de Nantes des Classes de défense et de sécurité globales dont les objectifs pédagogiques sont en lien direct avec l'éducation à la citoyenneté, à la défense et à la sécurité en prenant appui sur les programmes de plusieurs disciplines. Par ces projets les élèves travaillent les compétences du Socle et enrichissent

24/02/2019

leurs différents parcours éducatifs, notamment le parcours citoyen et le parcours avenir. Ils peuvent également aborder en fonction du projet de la classe les deux autres parcours éducatifs.

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulant les Classes de défense et sécurité globales présentes dans l'académie de Nantes :

NOM DE L'ETABLISSEMENT – COMMUNE – Niveau de classe concerné
CLG Pierre Norange, Saint-Nazaire - 44 3 ^{ème}
CLG privé Immaculée Conception - la Salle, Clisson - 44 3 ^{ème}
LP Jean-Jacques Audubon, Couëron - 44 3 ^{ème} prépa-pro
CLG Pierre Mendès-France, Saumur - 49 3 ^{ème}
CLG Georges Clemenceau – Cholet - 49 3 ^{ème}
CLG Léo Ferré, Ambrières les Vallées – 53 3 ^{ème}
CLG DES AVALOIRS - Pré En Pail Saint Samson – 53 3 ^{ème}
Lycée d'Estournelles de Constant, la Flèche – 72 2 ^{nde}
CLG Antoine de Saint-Exupéry, Bellevigny – 85 3 ^{ème}

Pour mémoire, les actions de formation 2018-2019 en candidature individuelle du Tri-nôme académique sont les suivantes :

- Mardi 26 mars 2019, lycée Montesquieu, le Mans, *Rites et sites funéraires de la Première Guerre mondiale.*
- Mardi 2 avril 2019, lycée Henri Bergson, Angers, *Les nouveaux enjeux des espaces maritimes.*
- Lundi 20 mai 2019, lycée Edouard Branly, la Roche sur Yon, *Les femmes dans les guerres et les OPEX.*

Par ailleurs, pour les professeurs intéressés à titre personnel ou professionnel, une conférence portant sur le thème du cyberspace (voir encadré page ci-dessous). Pour les professeurs intéressés et afin de vous y inscrire, vous pouvez contacter, nathalie.dupre@ac-nantes.fr

24/02/2019

Mesdames, Messieurs,

Le Capitaine de vaisseau Christophe Boin, COMAR Nantes St Nazaire

et M. Philippe Josso, IHEDN,

ont le plaisir de vous convier à la prochaine conférence organisée

par M. Stéphane Taillat et M. Amaël Cataruzza

maîtres de conférences et enseignants chercheurs au sein des écoles de St-Cyr Coëtquidan,

qui aura lieu le mardi 12 mars à 18h30 à l'hémicycle de l'Hôtel de la Région des Pays de la Loire

Enfin, la page du site académique dédiée à l'éducation à la défense et à la citoyenneté a été mise à jour. Vous la trouverez [ici](#).

9- L'éducation au développement durable.

Les professeurs impliqués dans des projets pédagogiques en lien avec l'éducation au développement durable peuvent transmettre leurs productions à nathalie.dupre@ac-nantes.fr : articles de presses, photos (s'il y a des adultes ou des élèves, demander en amont une autorisation de publication dans le cadre législatif du droit à l'image) , productions d'élèves (attention à la propriété intellectuelle) qui seront valorisées sur la page EDD du site académique, que vous trouverez [ici](#).

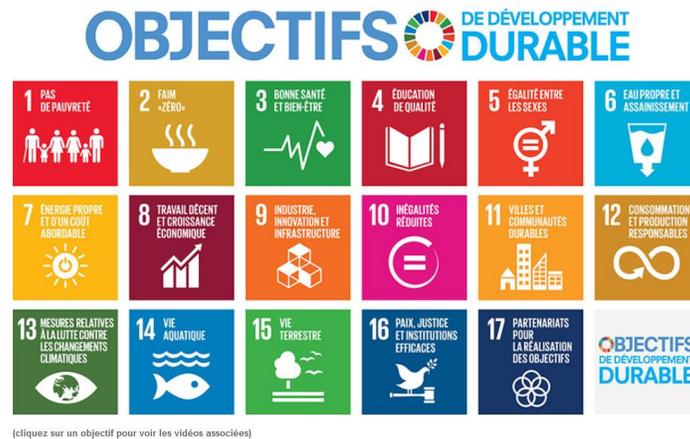
Par ailleurs, le 11^{ème} FOREDD (forum pour l'éducation au développement durable) a eu lieu dans les locaux de Canopé Amiens les 31 janvier et 1^{er} février dernier. Ces deux journées de conférences et d'ateliers ont été consacrées au thème : « Nourrir l'humanité, un défi global ? ». Les actes du FOREDD sont mis en ligne chaque année dans le courant du mois de juin. Vous pouvez accéder aux conférences des précédents FOREDD enregistrées, [ici](#).

Nous vous rappelons par ailleurs que Canopé Amiens a été élevé au rang de pôle national de compétences EDD en 2011 et qu'à ce titre il est une mine d'informations (législatives, scientifiques, recueil d'expériences en établissement, ...) pour les professeurs enseignant le développement durable et pour ceux qui sont impliqués dans des projets d'éducation au développement durable.

Par exemple :

La page « [parole de scientifiques](#) » propose de courtes vidéos (Jean-Paul CHARVET, Gilles PISON, Bernadette MERENNE-SCHOUMACKER, Yvette VEYRET, ...) où des scientifiques (géographes, démographes, océanographes, ...) sur des thématiques variées (océans, territoires, agriculture, alimentation, biodiversité, climat, ...)

La page « L'état de la question » propose également des interventions de scientifiques sous la forme de conférences plus longues pour une approche plus complète (gouvernance, changement climatique, observation de la terre, SIG, risques, ...) sur les 17 ODD où chaque objectif est illustré par une vidéo



10-L'Education Aux Médias et à l'Information EMI.

Permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain, est l'objectif de l'EMI. Cet enseignement est intégré de manière transversale dans les différentes disciplines. Les compétences développées par l'EMI sont clairement identifiées dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (entré en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2016). L'EMI permet de réduire la vulnérabilité des élèves face aux fausses informations. Le CNESCO vient de publier des résultats intéressants à ce sujet.

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/02/190221_Annexe_note_medias.pdf

Des initiatives sont nombreuses dans l'académie. Souvent transversales, elles s'appuient sur les parcours Citoyen et d'Education Artistique et Culturelle, sur des dispositifs comme les EPI. Ces travaux apportent une plus-value aux élèves. Elles leur permettent de développer et d'initier une pratique citoyenne des médias. L'objectif, dans une optique d'autonomie, est de leur apprendre à effectuer une lecture critique et distanciée, de publier, de produire de l'information, de s'informer.

Les enseignants et enseignantes qui portent des projets de l'EMI peuvent transmettre les réalisations de leurs élèves à madame Anne DE NADAI, et à mesdames Béatrice CLERGEAU et Tiphaine CROSSON, coordonnatrices académiques CLEMI aux adresses suivantes. Ces implications des élèves de l'académie peuvent être valorisées sur l'espace pédagogique académique du clemi.

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-/clemi/>

clemi@ac-nantes.fr

Lettre d'information n° 2 des IA-IPR d'histoire-géographie de l'académie de Nantes.

24/02/2019

11-Participation aux examens

Depuis le début de cette année scolaire, comme chaque année, certains et certaines parmi vous ont déjà été sollicités et/ou convoqués comme concepteurs ou testeurs de sujets, ou encore membres de commission de finalisation de sujets. Dans les mois à venir, beaucoup d'entre vous vont être sollicités en tant que correcteurs et évaluateurs d'épreuves d'examens. Le corps de l'inspection pédagogique régionale d'histoire géographie rappelle que la participation aux examens et jurys est une obligation professionnelle selon les termes du décret du 17 décembre 1933 (RLR I-9-1-2) désormais codifiés à l'article D 911-31 du Code de l'Éducation. Nous vous remercions par avance d'y prendre toute votre part, ce qui permet de répartir la charge de travail, dans l'intérêt et pour la réussite des élèves.

D'autre part, nous tenons à vous informer que dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021 et la constitution d'une banque de sujets, certains d'entre vous seront sollicités pour participer à leur élaboration.

12-Rendez-vous de carrière PPCR

Nous vous rappelons l'importance d'enrichir votre cv-iprof ou cv-iprofessionnel. C'est en effet le premier document que les inspecteurs et inspectrices consultent lorsqu'un professeur est éligible au rendez-vous de carrière. Nous vous conseillons de prendre l'habitude de l'enrichir régulièrement et d'y adjoindre en fichiers pdf quand c'est possible, des documents attestant de vos projets, certifications obtenues, ...

Nous vous souhaitons un bon retour des congés d'hiver.

L'équipe d'histoire-géographie

ANNE DE NADAI - NATHALIE DUPRÉ - MICHEL DURIF - SYLVIE GALABBÉ

Dernière mise à jour : 24/02/2019 21:54:01

24/02/2019